



# Municipalité de Saint-Léonard



Mai 2022

# Comptes 2022

## Convocation à l'Assemblée Primaire

Les citoyennes et citoyens de Saint-Léonard sont convoqués le

**lundi 19 juin 2023, à 20 h,  
à la salle communale du Home "Le Carillon".**

### Ordre du jour :

- I. Approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 19 décembre 2022
- II. Rapport du Président sur les comptes de l'année 2022
- III. Lecture du rapport de vérification des comptes 2022
- IV. Adoption des comptes 2022 (LCo, art. 17, al. 1, lettre b)
- V. Z.I. Mangold : vente d'une surface complémentaire à Gotec SA (LCo, art.17, al. 1. Lettre g)
- VI. Divers

**L'Administration communale**

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au greffe communal, tous les matins, du lundi au vendredi (de 10h00 à 12h00) jusqu'à la date de l'assemblée. Les comptes 2022 sont consultables sur notre site internet [www.st-leonard.ch](http://www.st-leonard.ch)